



Mission régionale d'autorité environnementale

OCCITANIE

Le 21 février 2019

**Information sur l'absence d'avis
de la Mission régionale d'Autorité environnementale
de la région Occitanie
sur la révision du PLU de Pinsaguel (31)**

n°saisine 2018-6908
n°MRAe 2019AO12

Par courrier daté du 16 novembre 2018, reçu par la DREAL le 20 novembre 2018, la commune de Pinsaguel a sollicité l'avis de l'Autorité environnementale sur le projet de révision de son PLU, au titre des articles R 104-21 et suivants du code de l'urbanisme relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un document d'urbanisme.

L'Autorité environnementale n'a pas émis d'avis dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 20 février 2019 (article R.104-25 du Code de l'urbanisme).